



DGDA/DG/DGA.AF/DRH/002/2020

Le Directeur Général

COMMUNIQUE
A L'ATTENTION DES PARTENAIRES DE LA DOUANE
OPERANT DANS LES BUREAUX DE DOUANE.

Concerne : **Migration du logiciel Sydonia ++ vers le logiciel Sydonia Word à Kisangani dans l'ex. Province Orientale.**

La Direction Générale des Douanes et Accises, « DGDA » en sigle, porte à la connaissance des partenaires de la douane impliqués dans le Guichet Unique de dédouanement des marchandises dans les bureaux douaniers de l'ex. Province Orientale qu'elle organise la formation sur le logiciel Sydonia World à Kisangani.

A cet effet, elle invite ceux qui sont désireux de faire participer les membres de leur personnel à cette formation de prendre contact avec la Direction Provinciale de la DGDA/ ex. Province Orientale pour les formalités y afférentes.

Pour ce faire, le candidat à former devra remplir les conditions suivantes :

- Déposer auprès de la Direction Provinciale un dossier comprenant :
 - a. Une recommandation du service requérant signée par une personne habilitée ;
 - b. Une copie de la carte de service ;
 - c. Une copie de la carte d'identité (carte d'électeur, passeport).
- Verser la somme de 450 \$ US, pour la participation aux divers frais inhérents à cette formation.

Leur attention est attirée sur le fait qu'après cette formation aucune déclaration ne sera traitée avec Sydonia ++.

Le calendrier des sessions de formation sera communiqué incessamment et les contacts peuvent être pris au 0818727686, 0999946737 et 0824838784 (pour l'organisation de la formation) et 0998512991 (pour les aspects techniques).

Fait à Kinshasa, le 23/ 01 /2020

Le Directeur Général


Déo RUGWIZA MAGERA